

Tony Rollman et son rôle dans la reconstruction économique de l'Europe

Source: Tony Rollman, une aventure européenne / Delphine Kiefer.- Dudelange: CNA [Prod.], 2004. CNA, Dudelange. - FILM (00:06:19, Montage, Son original).
Centre national de l'audiovisuel, Dudelange, BP 105, L-3402.

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/tony_rollman_et_son_role_dans_la_reconstruction_economique_de_l_europe-fr-48e0889c-01ca-4488-aadf-d2f71f3df63c.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Tony Rollman et son rôle dans la reconstruction économique de l'Europe

Les pays étaient en ruines. Le Luxembourg était en ruines. Il fallait parer aux urgences et dès la fin 1944, la société me mit au service du gouvernement luxembourgeois. J'étais alors chargé par le ministère du ravitaillement des achats faits en commun avec Bruxelles, afin d'approvisionner le Luxembourg. Mais nous devions aussi penser à l'avenir. Ce que l'acier avait détruit, il devait maintenant le reconstruire. La reconstruction ne pouvait se faire sans l'union des pays d'Europe. Dans un premier temps, l'aide américaine du plan Marshall permit un tel rapprochement. J'étais délégué du gouvernement luxembourgeois lorsque débutèrent les négociations en 1947.

Cette même année 1947, à Genève, je représentais le Luxembourg à la première session de la Commission économique pour l'Europe de la toute jeune ONU. L'acier était d'une importance capitale pour le relèvement économique. L'ONU lui avait donc consacré une section spéciale. J'avais déjà trente années d'expérience dans ce domaine et je fus nommé directeur de la division. Au Palais des Nations, nous nous appliquions, avec mon équipe, à étudier les mécanismes du marché mondial de l'acier. Nous avons fait et refait tous nos calculs, revu nos études, ce qui était à redouter devenait inéluctable: s'il n'existait pas de réglementation commune sous peu, en 1953, le marché compterait un excédent de huit millions de tonnes. Je craignais qu'une crise profonde n'entraîne à nouveau l'Europe dans le conflit. La coordination du marché de l'acier devait donc se faire au niveau européen, car les pays d'Europe sont économiquement interdépendants. Il fallait, sans tarder, créer ces liens.

Nous étions en novembre 1949 quand nous publiâmes un rapport pragmatique et alarmant sur la situation à venir. Quelques mois plus tard, je rencontrai Jean Monnet à Paris. Il avait pris connaissance des idées contenues dans l'étude. Européen convaincu et collaborateur de Robert Schuman, il cherchait une base pratique pour établir une politique européenne fédérale et voulait en savoir plus sur les conclusions du rapport. Après l'annonce du futur Marché commun, en mai 1950, Monnet me demanda de participer avec d'autres experts aux préparations du projet de traité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, la CECA.

Le 10 août 1952, Monnet inaugura la première séance de la Haute Autorité de la CECA. La Haute Autorité devait être la première étape du fédéralisme, une instance supranationale devant laquelle les États membres cédaient leurs pouvoirs. Quelques mois plus tard, en octobre 1952, je quittais définitivement l'ARBED pour entrer à la CECA en tant que directeur de la Division acier. Avec François Vinck à la direction du marché et Hermann Dehnen, directeur de celle du charbon, nous allions essayer d'établir un marché commun aussi équitable et équilibré que possible. Nous n'avions pas le droit à l'erreur et Monnet me le répétait: «Vous encore moins qu'un autre». Enfin, quand en janvier, puis en mai 1953, les marchés communs du charbon, de la ferraille et de l'acier furent ouverts, rien n'était gagné. Nous passions des heures à discuter de la fixation des prix, de la publication des tarifs, de l'abolition des taxes douanières, des décartellisations et de centaines d'autres choses qui, au fur et à mesure que nous avançons, entravaient notre tâche. Nous avons élaboré les principes du marché, mais il fallait les faire respecter jour après jour. Pour cela, il fallait convaincre les syndicats, les gouvernements du bien-fondé de nos conceptions. Et nous devions défendre ces mêmes principes face aux industriels, aussi bien les Thyssen, Krupp, que Schneider ou même Chomé. La plupart de ces patrons étaient contre les principes supranationaux et, malgré les ordonnances du traité, reformaient les anciens cartels.

En 1964, j'étais à la CECA depuis douze ans déjà, douze ans où j'essayais de faire valoir avec plus ou moins d'efficacité les conceptions supranationales à la base de la Haute Autorité, douze ans où j'ai vu se succéder chacun des présidents. Mais j'avais déjà soixante-cinq ans. Le moment était venu de céder ma place.